Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260304-20266547892-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 2 MARS 2026

L'an Deux mille vingt-six, le 2 Mars, à 18h00, le Conseil d'administration du centre communal d'action sociale, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil municipal, à l'hôtel de ville de Bénodet, sous la présidence de madame Anne Bourbigot, vice-présidente.

Date de convocation et d'affichage	*Date d'affichage*	*Nombre de membres*	
16 février 2026	4 mars 2026	En exercice	17
		Présents	11
		Votants	14

Membres présents :
Mme Anne Bourbigot, Mme Agnès Garel, Mme Hélène Le Quinquis, Mme Annie Rannou, Mme Liesbeth Van Horne, M. Christophe Labory, Mme Suzanne Bourbigot, Mme Solange Donnard, M. Patrice Guillou, M. Frédéric Nioré, Mme Françoise Reed.

Membres absents :
M. Christian Pennanech, M. Alain Folgoas, Mme Véronique Iris, Mme Pierrette Couvreur, Mme Anne-Marie Primatesta, Mme Anne Tête

Procurations données :
Mme Pierrette COUVREUR a donné procuration à Mme Françoise REED
Mme Anne-Marie PRIMATESTA a donné procuration à Mme Anne BOURBIGOT
Mme Anne TETE a donné procuration à M. Frédéric NIORE

Mme Annie RANNOU a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2026/02/02
FINANCES
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'exercice précédent. Il est établi à partir de la comptabilité de l'ordonnateur. C'est son bilan financier.

Conformément à l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales, dans la séance du Conseil d'administration où le compte administratif est débattu, le Conseil d'administration procède à l'élection du président.

Le Conseil d'administration sous la présidence de Mme Anne BOURBIGOT, est invité à voter les résultats du compte administratif de l'exercice 2025, dressé par M. Christian PENNANECH, Président, faisant apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement :

Dépenses	7 239.73 €
Recettes	26 627.71€
Soit un résultat excédentaire de +	19 387.98€

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260304-20266547892-DE

Investissement :
Pas de section d'investissement.

En définitive, le compte administratif du budget du Centre communal d'action sociale, pour l'exercice 2025, fait apparaître un solde positif de **19 387.98€.**

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir délibérer afin d'approuver le compte administratif du budget du Centre communal d'action sociale pour l'exercice 2025.

Décision du C.C.A.S. : Adopté à l'unanimité

Fait à Bénodet, le 4 mars 2026,
Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian PENNANECH

MAIRIE DE BENODET (Finistère)

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260304-20266547892-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 16/02/2026

Présenté par (1), la vice-présidente
A , le 2 Mars 2026.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le 2 Mars 2026.
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

001. Christian PENNANECH , Président	excusé
002. Anne BOURBIGOT , Adjointe	
003. Agnès GAREL , conseillère	
004. Alain FOLGOAS , Conseiller	absent
005. Hélène LE QUINQUIS , Conseillère	
006. Annie RANNOU , Conseillère	
007. Liesbeth VAN HORNE , Conseillère	L.v.Horne
008. Véronique IRIS , Conseillère	absente
009. Christophe LABORY , Conseiller	
010. Suzanne BOURBIGOT ,	Bourbigot
011. Pierrette COUVREUR ,	Procuration à F.REED
012. Solange DONNARD ,	
013. Patrice GUILLOU , Conseiller	
014. Frédéric NIORE ,	
015. Anne-Marie PRIMATESTA ,	Procuration à A. BOURBIGOT
016. Françoise REED ,	
017. Anne TÊTE ,	Procuration à F. NIORE

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

MAIRIE DE BENODET (Finistère)

A , le 2 Mars 2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».